1250 DÉFENSE

L'Armée canadienne

Opérations en 1967.—Conformément aux engagements militaires qu'il a pris aux termes du Traité de l'Atlantique Nord, le Canada a continué de fournir des forces terrestres pour la défense de l'Europe occidentale. Le 4º Groupe-brigade d'infanterie canadienne, dont les unités les plus importantes sont le Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians), le 1º Régiment de la Royal Canadian Horse Artillery, la 1º Batterie d'engins sol-sol, le 2º Bataillon du Royal Canadian Regiment, le 2º Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry et le 2º Bataillon du Royal 22º Régiment (remplacé par le 1º Bataillon vers la fin de 1967) représente les effectifs terrestres mis à la disposition de l'OTAN en Allemagne. Le quartier général du Groupe-brigade est établi à Soest, et on trouve des logements militaires aux environs de Soest, Werl, Hemer et Iserlohn. Le Canada a fourni deux bataillons d'infanterie au cadre du Commandement allié des Forces mobiles (terrestres) en Europe. Ces bataillons sont cantonnés au Canada, mais demeurent sur un pied d'alerte en cas de mobilisation des Forces mobiles.

Les Forces armées canadiennes ont continué de fournir des troupes pour appuyer les opérations des Nations Unies. 1° Un contingent de 880 officiers et soldats fait partie de la Force des Nations Unies à Chypre: les effectifs canadiens comprennent un escadron de reconnaissance, un bataillon d'infanterie, un quartier général du contingent canadien et un détachement canadien du Quartier général de l'ONU. 2° Les Forces armées canadiennes ont affecté à d'autres missions des Nations Unies,—Palestine, Cachemire et Corée,—une quarantaine d'officiers et de soldats. 3° Le Canada a spécialement formé et équipé un bataillon d'infanterie destiné à appuyer, à bref délai, les opérations des Nations Unies n'importe où dans le monde.

En plus de ces engagements envers les Nations Unies, les Forces armées canadiennes, par suite de la participation du Canada aux Commissions internationales de surveillance et de contrôle au Vietnam, au Cambodge et au Laos, continuent de fournir une cinquantaine d'officiers et de soldats pour la surveillance de la trêve en Indochine.

Les Forces armées canadiennes maintiennent au Ghana et en Tanzanie des équipes d'instructeurs chargés de contribuer à l'instruction des forces armées de ces pays. Un certain nombre d'élèves-officiers et de soldats du Ghana, de la Tanzanie, de la Barbade, de la Jamaïque, de Trinité et Tobago, de la Malaisie et de la Zambie ont reçu leur instruction dans les écoles des Forces canadiennes.

Instruction.—La plus grande partie de l'instruction élémentaire et supérieure des recrues, requise dans l'Armée régulière du Canada, se donne dans les écoles placées sous la direction du Commandement de l'instruction. Au cours de 1967, les dépôts régimentaires, les unités et les écoles ont dirigé l'instruction élémentaire de 3,415 recrues et l'instruction de Corps des officiers et hommes de troupe de l'Armée. Soixante-quatre officiers ont fréquenté le Collège d'état-major de l'Armée canadienne: et dix autres ont commencé à suivre des cours dans divers Collèges d'état-major du Commonwealth. Des cours d'aptitude à l'intention des sous-officiers subalternes et supérieurs ont été donnés aux écoles du Commandement de l'instruction. Des officiers de l'A.R.C. et de la Marine royale du Canada, ainsi que des officiers de l'Australie, de la Belgique, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Inde, du Pakistan, de la Tanzanie, de la Jamaïque, de la Zambie et des États-Unis, ont suivi des cours dans les écoles des Forces canadiennes.

Des cours de français et d'anglais sont offerts aux militaires de tous grades à l'École de langues des Forces canadiennes à Saint-Jean (P.Q.). L'instruction spécialisée a lieu dans les écoles et les unités. Au besoin, on a recours aux écoles civiles et aux écoles militaires connexes pour compléter l'instruction donnée dans les établissements militaires.

En 1967, l'instruction des forces de campagne a été dirigée par le Commandement de la Force mobile. Des unités désignées ont continué de se familiariser avec les opérations aéroportées lors des exercices d'unité. Le bataillon aérotransportable de la Force mobile a participé à un exercice d'hiver par grand froid en Norvège. Des cours de parachutage et de ravitaillement par air ont été donnés au Centre canadien interarmes d'entraînement